

Message envoyé au CNED le 2 janvier 2010 et resté sans réponse.

Objet : Conseil en formation

Bonjour,

Violoniste amateur, je regrette beaucoup que l'enseignement du violon ne fasse pas partie des formations du CNED. Pourtant un enseignement du violon à distance est tout à fait envisageable grâce aux technologies modernes (documents audio, vidéos didactiques...).

Je suis à l'origine de la création de l'École de Violon à Distance dont a bien voulu se charger un professeur de violon diplômé et expérimenté. Mais l'entreprise risque de piétiner car elle demande un travail considérable pour un seul professeur. Seul le CNED pourrait mobiliser de façon vraiment efficace une équipe de violonistes professionnels bons pédagogues et désireux de développer en France la pratique de cet instrument magnifique.

Merci de bien vouloir consulter ces sites internet :

<http://www.kiriassse.fr>

<http://www.ecoledeviolon.com>

Cordialement,